



Août 2020 – n° 86

Fromelenne Infos





Après plusieurs années de bénévolat au sein du club informatique de la commune, Bernard déménage et doit arrêter l'animation du club.

Si pour certains « cliquer avec la souris », « surfer sur le web », « se protéger des virus » ou « ouvrir une fenêtre » sur un ordinateur est naturel, pour d'autres, cela ressemble à la quatrième dimension et devient vite angoissant de toucher au clavier de peur de faire des bêtises.

Apprendre aux novices le b.a.-ba de l'informatique, débiter sur internet, se perfectionner dans l'utilisation de certains logiciels, c'est la passion de Bernard. Ancien formateur à la Police de l'Air et des Frontières, il a toujours enseigné aux autres l'informatique.

C'est pourquoi au sein du club, il aidait les gens dans les démarches administratives sur internet, aidait à la déclaration d'impôts, aidait à rédiger un Curriculum Vitae, aidait pour les retouches ou stockage des photos.

Toutes les questions diverses et variées trouvaient une réponse.

« Il arrivait même qu'on l'appelle à son domicile car l'imprimante ne fonctionnait plus. Après une mise à jour, il fallait réinstaller les pilotes... » nous confiera Bernard. Et à chaque fois, il répondait présent.

La municipalité tenait à le remercier pour toutes ces années de bénévolat au service de la population.

Nous leur souhaitons, à son épouse et à lui, une bonne continuation.



Directeur: Pascal GILLAUX
Rédacteur: Bruno BISSEUX
Photo de couverture: Pascal DERMIEN
N° dépôt légal: 165 – Août 2020

Conception graphique & réalisation

CaligrafiK

studio@caligrafik.com

06 76 72 15 44

Imprimé sur du papier PEFC

Le MOT du MAIRE

Chers Fromelennois, Chères Fromelennoises,

Dès le 1^{er} tour des Élections Municipales du 15 mars dernier, vous vous êtes rendus nombreux au bureau de vote pour renouveler votre confiance à votre Équipe Municipale. Une équipe en partie renouvelée par 5 nouveaux membres qui apporteront un regard neuf sur nos projets et notre gestion des intérêts de la commune. Un candidat supplémentaire vient compléter l'effectif, comme nous le permet désormais le Code Électoral. Il prendra automatiquement ses fonctions en cas d'un départ d'un conseiller municipal. Ce 16^e élu, s'il ne peut prendre part aux votes du Conseil Municipal tant qu'il n'a pas été installé, est néanmoins associé à tous nos travaux pour le jour où il viendrait à prendre ses fonctions. C'est donc une force supplémentaire pour notre commune.



Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous nous accordez pour ce nouveau mandat qui a débuté de la façon la plus étrange qui soit.

L'épidémie de coronavirus a totalement bouleversé nos habitudes et nos modes de vie. J'ai voulu, dans ce numéro, vous faire partager ma vision de la gestion de cette crise sanitaire au sein de la Municipalité. Vous trouverez toutes les décisions qui furent prises, tous les questionnements que vous avez eus, que nous avons eu, de jour en jour, du début du confinement au jour où nous avons retrouvé un peu de liberté.

Durant la période de confinement, nos agents municipaux, conscients de leur mission de service public, ont répondu à chacune de nos sollicitations et nous les en remercions très sincèrement. Mais surtout, les fromelennois et les fromelennoises ont été exemplaires en respectant les règles de confinement à la lettre. Le résultat est là. Aucun cas n'a été diagnostiqué sur notre petite commune.

Après la privation, vient le temps de la liberté retrouvée (certes, pas encore totalement).

Les écoles ont repris vie, la grotte de Nichet accueille de nouveau des visiteurs, grâce à l'embauche d'une dizaine d'étudiants en juillet et en août. Tous les commerces de la commune ont retrouvé leurs clients. Mais les festivités, elles, restent encore interdites pour le moment. Pas de carnaval, pas de bal du 13 juillet, pas de feux d'artifice cette année. La question de la fête patronale va également se poser : se fera-t-elle ? Ne se fera-t-elle pas ? Difficile d'y répondre pour le moment tant nous sommes suspendus aux décisions de l'État.

Au moins, cette période de restriction nous aura-t-elle fait prendre conscience que les petits plaisirs simples de la vie sont essentiels à notre bonheur.

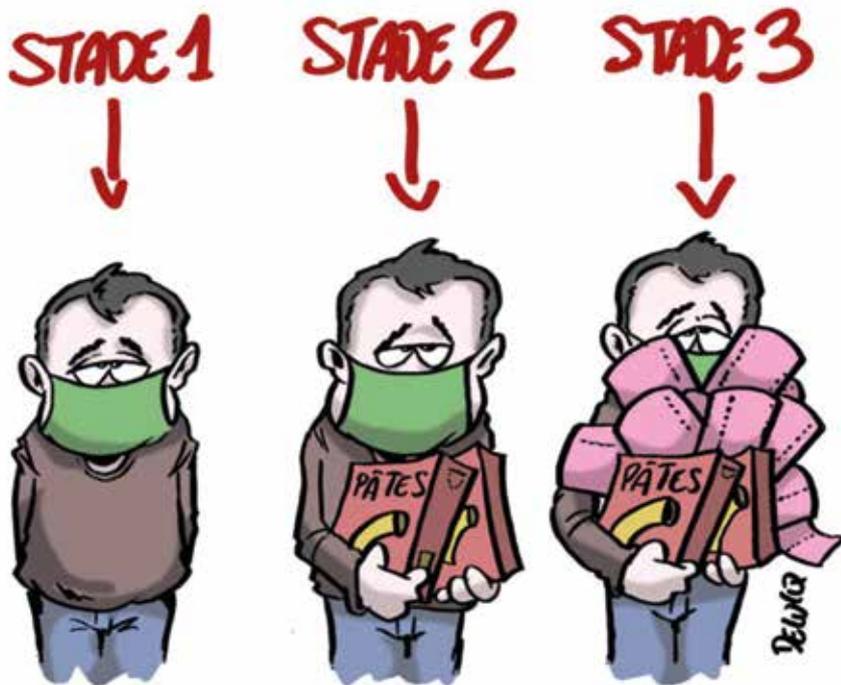
Profitez bien de cet été qui sera forcément différent des autres.

Bonne lecture.

Pascal GILLAUX
Votre Maire et son Équipe Municipale

Chronique d'une crise sanitaire pas ordinaire

CORONAVIRUS L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE EN FRANCE



La crise sanitaire de la COVID-19 que nous venons de traverser et qui n'est pas encore tout à fait terminée, a profondément bouleversé le quotidien de tous les êtres humains, tout autour de la planète. Personne n'aurait imaginé qu'un tout petit virus allait, en seulement quelques jours, stopper presque toute l'économie mondiale. Même si notre petite commune a été épargnée par la maladie, la vie des fromelennois a été impactée dans leur vie de tous les jours.

Voici la chronique d'une crise sanitaire vraiment pas ordinaire dans notre village.

Lundi 2 mars : Depuis quelques jours, il se dit qu'une épidémie venue de Chine, puis d'Italie, gagne rapidement du terrain vers la France. Le Gouvernement envisage de déclencher le stade 3 de la crise : le confinement dont personne ne sait vraiment de quoi il s'agit.

Jeudi 12 mars : Il est 20 heures. Le Président de la République annonce à la télévision que les écoles seront fermées dès le lundi suivant et jusqu'à nouvel ordre. Les enfants vont être contents... les parents,

sans doute un peu moins. Comment vont-ils s'organiser, ainsi pris au dépourvu ? Pour la Municipalité, c'est une surprise aussi. Le 1^{er} tour des élections municipales est maintenu mais avec un protocole sanitaire strict à mettre en place. Bon, ça au moins, nous en avons été avertis et nous sommes prêts.

Vendredi 13 mars : Le secrétariat de la mairie scrute la boîte mail toute la journée, à l'affût d'une quelconque indication sur une structure d'accueil à mettre en place pour les enfants. Mais rien. Les parents sont inquiets.

Les appels téléphoniques et les messages pleuvent : « *Monsieur le Maire, y aura-t-il un accueil quand même pour les enfants ? Sinon, comment vais-je faire pour aller travailler ?* » Nous voilà bien embêtés. Nous voudrions bien leur dire que oui. Mais avec ce fameux confinement dont on parle de plus en plus et dont nous ne connaissons rien, nous pressentons vite que ce ne sera pas si simple.

Samedi 14 mars : À mon tour, je scrute la messagerie de la mairie toute la journée en quête d'information. Des parents s'alarment. Tout à coup, vers 20 heures, un message de la Préfecture

tombe enfin. Il faut accueillir les enfants mais uniquement ceux des personnels soignants. Merci Monsieur le Préfet.



Un samedi à 20 heures, veille d'élections municipales, ça ne va pas être de la tarte à organiser.

Dimanche 15 mars : 7h30, je file au bureau de vote habillé de mon beau costume pour finir les préparatifs.

À 10h00, c'est la relève et le moment de faire chauffer le téléphone. J'appelle Sophie : « *Sophie, désolé de t'embêter mais c'est tombé hier soir. Avons-nous des parents qui sont soignants ?* ». Bingo. Oui, il y en a. Il va falloir ouvrir au moins une école. Je me partage la liste des agents à rappeler avec Sophie. Ouf, affaire réglée.

Lundi 16 mars : Je m'inquiète de savoir comment cela se passe à l'école et comment les parents le prennent. Il n'y a que 2 enfants présents

et tout le monde est compréhensif. Normal, nous sommes à Fromelennes.

Un point de situation est prévu le soir avec l'Équipe Municipale mais une nouvelle allocution du Président de la République est annoncée à 20 heures. Sentant les mauvaises nouvelles arriver, la réunion est reportée.

À 20 heures, le Président annonce le confinement à compter du lendemain midi.

Mardi 17 mars : La matinée est consacrée à faire le point avec l'Équipe Municipale. La décision est prise de renvoyer tout le personnel communal à la maison à l'exception de Sophie qui restera à son poste pour assurer la permanence téléphonique mais il n'y aura plus d'accueil physique. Les salaires seront maintenus en intégralité. Il va falloir aussi des attestations de déplacement pour les fromelennois et pour l'Équipe. Nous mettons en place une cellule de crise pour appeler toutes les personnes de plus de 75 ans qui sont isolées. Il faut toutes les recenser et trouver leurs coordonnées téléphoniques. C'est un travail de fin limier, j'appelle donc le Policier Municipal et je lui explique la situation. « *Pas de problème, je serai là demain* ». Les jeunes de l'Équipe veulent se rendre utiles. Ils répondent tout

de suite « présents » pour accompagner les anciens. Ça fait plaisir de les voir aussi motivés.

À midi, soudainement, la vie s'arrête. Je suis près de la zone commerciale. Le parking qui était plein le matin, s'est complètement vidé en quelques minutes. Il n'y a quasiment plus personne dans les rues. Une étrange sensation règne.

Mercredi 18 mars : La journée commence par la lecture du communiqué de crise quotidien de la Préfecture. Les premiers interdits tombent. Une bonne partie de l'Équipe Municipale, avec notre policier et Sophie, s'activent pour constituer et se répartir les listes d'appels des personnes âgées

Judi 19 mars : Notre boulanger annonce qu'il va fermer pour cause de COVID-19. Catastrophe. Je file à la boulangerie et je discute avec Cyril. Il m'explique son désarroi, ses craintes. Je le rassure comme je peux et je lui propose de l'aider à s'organiser. Il accepte mais il lui faut quelques jours pour se réapprovisionner en farine parce qu'il n'avait pas passé sa commande. Nous n'avons pas le choix. Il faudra bien faire avec. Merci Cyril d'accepter de reprendre du service.



Vendredi 20 mars : Comme chaque matin, la journée commence par le Point de Situation de la Préfecture. Le processus électoral est bloqué, l'installation des nouveaux conseils municipaux ne pourra pas se faire jusqu'à nouvel ordre. Il faut rester chez soi et il faut faire une attestation pour pouvoir se déplacer. Aller faire sa part de bois est interdit, le port du masque est déconseillé. Par bien des côtés, la situation s'apparente de plus en plus à celle vécue sous l'Occupation. La cellule de crise m'informe qu'elle est parée. Les appels aux 40 personnes âgées et isolées commencent aujourd'hui.

Samedi 21 mars : Nous faisons le point avec l'Équipe. Nos Anciens sont contents de recevoir un appel téléphonique. Le temps leur semble long, seul chez eux. Ces petits échanges fort sympathiques motivent les membres de notre petite cellule de crise. Parallèlement, devant l'avalanche d'informations souvent relayée de façon

contradictoire, nous décidons de rédiger notre propre communiqué qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Dimanche 22 mars : Le point de situation de la Préfecture fait état de peu de cas contaminés dans les Ardennes, à peine une douzaine. L'essentiel de la journée est consacré à rédiger notre communiqué. Il faut rester simple et efficace.

Lundi 23 mars : Nos agents des Services Techniques sont appelés à la rescousse pour le distribuer. Ils ont tous répondu à l'appel, sans se poser de question. Tout est organisé pour que leur sécurité soit garantie.

Les jours suivants s'égrainent avec de nouveaux interdits et des questions en cascades auxquelles il faut apporter des réponses. Les déchetteries sont fermées. Le ramassage des ordures ménagères pourra-t-il continuer ? Grâce aux réunions du Bureau de Crise à la ComCom, j'ai la

chance d'être bien renseigné. Pour les poubelles, pas de problème à l'horizon, tout continue comme avant. Ce n'est pas le cas dans toutes les ComCom. Nous décidons, avec le Bureau Restreint de la Communauté, de mettre en place une série d'aides pour les entreprises et les habitants. Aussitôt rentré à Fromelennes, je briefe notre Équipe Municipale.

Nous appelons tous les artisans et tous les commerçants de la commune pour leur expliquer et les inciter à faire leur dossier de demande d'aide.

À la mairie, Sophie, au téléphone, enregistre le fleuve de questions : « *Est-ce que je peux aller en Belgique ?* », « *je dois déménager, est-ce autorisé ?* ». Malheureusement, il n'y a plus grand-chose qui soit autorisé.

La cellule de crise continue d'appeler la quarantaine de personnes isolées. Les conversations téléphoniques durent parfois mais on sent que cela fait du bien.

Parfois, certaines personnes raccrochent en disant « à demain ». Comment dire non ? Des liens se créent inévitablement entre appelants et appelés.

Vendredi 27 mars : Les jours se suivent et se ressemblent en commençant toujours avec le Point de Situation du Préfet. Petit à petit, nous avons pris notre vitesse de croisière malgré les nombreuses adaptations que nous devons faire. Le nombre de cas diagnostiqués est en hausse dans les Ardennes mais heureusement toujours aucun dans La Pointe, malgré les rumeurs alarmistes qui avancent des centaines de cas.

À la mairie, le travail administratif a laissé presque toute la place à la gestion de crise. Finalement, cette crise a cela de bon que nous passons moins de temps dans la paperasse et plus de temps à s'occuper des habitants. La nature, elle, ne s'est pas arrêtée. L'herbe grasse du printemps a reverdi les pelouses et il va falloir tondre.

Avec l'Équipe, nous demandons aux agents de reprendre du service en mode réduit. Laurent se charge de les prévenir et d'organiser le fonctionnement. Le soir, le Premier Ministre annonce la prolongation du confinement

jusqu'au 15 avril au moins. La semaine suivante, le sujet des masques fait polémique en France et dans le monde.

Au début de la pandémie, il ne servait à rien d'en porter. Mais voilà qu'à présent, le masque va devenir indispensable, voire obligatoire lors de nos déplacements quotidiens.

L'Équipe Municipale s'interroge : « *Que pourrait-on faire ? Commander des masques pour les distribuer ?* » Des commandes sont déjà passées mais il n'y a plus de stock nulle part.

Des couturières du village viennent spontanément apporter leurs masques fabriqués « maison » à la mairie. Ils seront distribués à la demande.

D'autres fromelennois font les courses pour leurs voisins. Comme toujours, la solidarité fromelennoise est bien présente.

Pendant ce temps, je multiplie les vidéoconférences avec le Préfet et l'Agence Régionale de Santé. Il faut coller le plus possible à l'évolution de la crise sanitaire. À la ComCom, je ne suis pas en reste non plus. De nombreuses questions se posent sur le fonctionnement des crèches ou des déchetteries que beaucoup aimeraient voir rouvrir pour amener tout ce qu'ils ont à jeter, après

avoir passé ces premières semaines de confinement à faire le grand ménage pour s'occuper.

Lundi 6 avril : C'est le moment de distribuer un nouveau communiqué. Quelques commerces fromelennois rouvrent en proposant de la vente à emporter. Il faut les aider et un petit coup de pub ne leur fera pas de mal.

Lundi 13 avril : Le Président de la République annonce une nouvelle prolongation du confinement. Mais cette fois, une date de sortie est annoncée : Ce sera le 11 mai.

C'est encore loin mais au moins, la lumière est en vue au bout du tunnel. Il faut tenir bon et ne pas se relâcher trop tôt, par crainte que l'épidémie ne survienne chez nous.

Les fromelennois tiennent bon, enfin presque tous. Il y a bien quelques récalcitrants mais Bertrand veille au grain avec diplomatie.

Les agents des Services Techniques s'activent à tour de rôle pour remettre la commune au propre, sous la houlette de Laurent. Ils sont contents de reprendre le travail, même si parfois, c'est un peu avec la peur au ventre.

Le samedi 18 avril : Les mariages prévus en mars et avril sont annulés, faute de pouvoir réunir la famille. Malgré tout, un couple décide d'échanger leurs consentements dans la plus stricte intimité.

Sabrina BENAMAR et **Fabrice FAIVRE** ont souhaité se dire « Oui » devant Monsieur le Maire malgré le contexte sanitaire.

Ils viennent accompagnés de leurs 2 témoins et de leurs 2 enfants. Dans la grande salle d'honneur, les distances peuvent largement être respectées et je tenais à ce mariage, signe que la vie continue.

À l'issue de la cérémonie, les jeunes mariés sortent d'étranges alliances d'une petite poche. Leurs alliances commandées chez un

bijoutier n'ont pas été livrées, car la bijouterie avait dû baisser son rideau le 17 mars.

Monsieur FAIVRE a alors trouvé la parade en confectionnant deux alliances avec des colliers « serflex », qui présentent l'avantage d'être réglables et d'éviter la mésaventure de l'alliance trop étroite ; le mariage en un tour de vis.



Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur.

La semaine suivante, le Premier Ministre annonce les premières mesures de déconfinement. Nous allons enfin pouvoir retrouver un peu de liberté. Mais nouvelle surprise, les écoles maternelles et primaires pourront rouvrir à partir du 11 mai, sous la responsabilité

des maires. Bon, c'est comme d'habitude, ce n'est pas la première fois que l'État se défait de sa responsabilité sur les maires.

On me rapporte que tous les soirs, à vingt heures, quelqu'un donne de la voix pendant quinze minutes

pour rendre hommage au personnel soignant. On l'entend jusqu'à la place de l'Église, me dit-on. Le « coupable » est rapidement identifié. Avec une voix comme celle-là, cela ne peut être que le petit Bruno qui vient d'emménager près du Monument Martin-Rivir.



Tous les soirs pendant plus d'un mois, du haut de son balcon, Bruno a poussé la chansonnette en mode karaoké et interprète des chansons françaises allant de Jacques Brel à Johnny Hallyday.

Les voisins, petits et grands, étaient au rendez-vous, tous les soirs, pour l'écouter.

Le jour du déconfinement a marqué la fin de ses prestations quotidiennes.

Nous ne manquerons pas d'entendre à nouveau sa voix puisqu'il fait partie de notre harmonie.

Je dois aller l'écouter un soir.

Mardi 28 avril : Nouveau communiqué surtout pour annoncer la réouverture des déchetteries. La cellule de crise continue inlassablement d'appeler nos Anciens. Mais la question de la réouverture des écoles taraude les esprits de tous les membres de l'Équipe. La question, je l'avoue, me pose, à moi aussi, un cas de conscience. Que décider ?

L'urgent est d'attendre les recommandations qui seront certainement communiquées par le Préfet. Impossible de se positionner avant cela.

Le mardi 5 mai : Le Premier Ministre vient de préciser le plan de déconfinement. Un ultime communiqué estrépidé pour informer les habitants. Le Conseil Départemental et la ComCom annoncent, pour chaque Ardennais, l'arrivée de masques gratuits que les communes devront distribuer.

Pour la première fois depuis le début du confinement, le Conseil Municipal qui n'est toujours pas officiel, est réuni au grand complet à la salle du Richat afin de pouvoir respecter les distances. Tout le monde est content de se

revoir physiquement mais pas question d'embrassades, ni de poignées de mains même si l'envie est forte.

À l'ordre du jour, la question de l'ouverture des écoles et l'organisation de la distribution des masques. Pas question de les déposer dans les boîtes aux lettres qui ne sont pas toujours en bon état et il faut distribuer le compte juste avec le nombre d'habitants de chaque foyer. Nous n'avons pas le choix, il faut faire du porte à porte.

Les équipes sont constituées et la première distribution

de 700 masques se fera le week-end du 9 mai, les 300 masques manquants seront reçus la semaine suivante.

En ce qui concerne l'école, après avoir lu les 54 pages de recommandations publiées par le Ministère de l'Éducation Nationale, une réunion est rapidement organisée avec les Enseignantes qui décident de lancer une enquête pour savoir combien d'enfants reprendront l'école. Ils ne seront que 11 sur 109.

Finalement, cette rentrée est basée sur le volontariat; volontariat des maires, volontariat des enseignants et enfin volontariat des parents.

La commune a une mission de Service Public et reçoit, à ce titre, des dotations de l'État. Sa seule obligation est donc de s'assurer que les mesures sanitaires puissent être appliquées dans les écoles pour pouvoir les rouvrir.

Ensuite, il appartiendra aux enseignants de reprendre le travail en classe ou de continuer à le faire en télétravail.

Et enfin, ce sera aux parents de choisir de remettre leurs enfants à l'école ou non.

L'Équipe Municipale est d'accord. Une seule école sera rouverte ce qui permettra de mobiliser nos agents des deux écoles, qui répondent

unanimement présentes, sur une seule école.

Mercredi 6 mai : Dernier communiqué pour informer les habitants. Un début de liberté souffle déjà et il faut remettre la machine en route.

Vendredi 8 mai: Anniversaire de l'Armistice. Le Préfet autorise un dépôt de gerbe en petit comité de 5 personnes maximum. Il y aura donc deux musiciens, un portedrapeau avec René Goubet, et moi. Sur la Place des Rentiers, quelques riverains se sont approchés mais à bonnes distances. La cérémonie achevée, des applaudissements se font entendre. L'émotion est palpable.

Samedi 9 mai : C'est parti pour la distribution des masques. Nous y passons toutes et tous des heures mais c'est avec autant de plaisir que nous sommes bien accueillis partout.

Mardi 12 mai : C'est le grand jour. Enfin, nous pouvons laisser tomber les autorisations de déplacement et sortir un peu mais pas encore aller en Belgique.

Il reste encore beaucoup de travail. Il faut redémarrer les visites de la grotte de Nichet et les étapes du déconfinement vont nous réserver encore quelques surprises jusqu'à la réouverture totale de l'école maternelle et de l'école primaire, de la cantine et du périscolaire.

Finalement, la sortie du confinement est aussi éprouvante que le début. Mais grâce à vous tous, le pire a été évité et personne n'a été infecté dans notre commune.

Cette crise nous aura donné quelques leçons de vie et remis parfois l'essentiel au centre de nos préoccupations quotidiennes trop souvent superficielles.

La crise s'éloigne mais il faut rester vigilant. Espérons ne jamais avoir à revivre un tel évènement.

YOUPIII!!



Le sentiment qui m'anime aujourd'hui est un sentiment de fierté pour notre Équipe Municipale qui, dès le premier jour de la crise, a pleinement assumé son rôle.

Je les en remercie sincèrement.

Nos Personnels ont été également à nos côtés et méritent tout autant notre reconnaissance.

Mais, une fois de plus, tout aurait pu être différent si

les fromelennois et les fromelennoises ne nous avaient pas fait confiance pour gérer la situation.

Un énorme merci à vous toutes et à vous tous.

Pascal GILLAUX
et toute votre Équipe Municipale.

**Le VIRUS est TOUJOURS PRÉSENT,
limitons sa transmission en appliquant
les GESTES BARRIÈRES.**



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



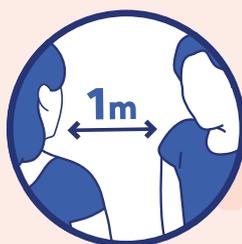
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



Une nouvelle équipe municipale

Au soir du premier tour, la liste menée par Pascal GILLAUX a été élue. Mais malheureusement, le lendemain, le gouvernement mettait en place les mesures de

confinement que nous avons tous subies. Dès lors, il n'était pas possible de se réunir pour élire le nouveau Maire ainsi que les adjoints du nouveau conseil.

Ce n'est qu'après le déconfinement que l'élection du maire et des adjoints a pu avoir lieu. Pascal GILLAUX a été réélu Maire de notre village.

Les adjoints sont (en partant de la gauche vers la droite sur la photo ci-dessous) : Karine LECLERCO, Didier BERTOLUTTI, Laurent BERTHE et Monique GUENET





FROMELLENES sous l'objectif de Pascal DERMIEN

Fromelennois de longue date, Pascal DERMIEN, ancien artisan peintre, est passionné de photographie depuis l'âge de 13 ans.

Ayant suivi avec assiduité des cours de photographie à l'IEPS de Philippeville durant plusieurs années, il occupe l'essentiel de son temps libre à immortaliser ce qui l'entoure avec un style qui lui est propre, quel que soit l'endroit où il se trouve, n'hésitant pas parfois à parcourir de longues distances pour réaliser un « shooting » particulier.

Après des milliers de déclenchements avec un Nikon D800, il vient de se doter d'un boîtier professionnel avec un superbe Nikon D850.

Nous avons souhaité profiter de son œil de photographe pour illustrer ce numéro de Fromelennes Infos.



Si certains clichés sont facilement identifiables, nous laissons à votre sagacité le soin de trouver les endroits de ses prises de vue.

N'hésitez pas à consulter ses nombreux albums sur sa page Facebook à « **Dermien Pascal, photographie** ».



Noces d'or de Mireille et Jean-Marie Saiselet

Mireille, de son nom de jeune fille Allard, est née le 30 mai 1946 à Mouzon. Elle est la 2^e d'une famille de 4 enfants avec ses 2 sœurs Monique et Catherine et son frère Jean-Pierre.

Jean-Marie, tout aussi connu, par son surnom « Jeannot » est né le 9 septembre 1946 à Flohimont, au domicile de ses parents, au 12 rue Armand Malaise. Son papa Marcel est ouvrier d'entretien à TMX et sa maman, Madeleine, est sans profession. C'est le petit dernier d'une famille de 2 enfants. Son grand frère Bernard est bien connu à Fromelennes car il fut aussi maire de la commune.

Comment se sont-ils connus ?

ce n'est pas dans le pré qu'ils ont trouvé l'amour. En fait, à l'âge de 14/15 ans et comme tous les jeunes de l'époque, après l'école, ils se retrouvaient pour jouer ensemble. Mais pas à n'importe quel jeu... le jeu de billes, pratiqué dans la cité de l'usine où habite Mireille. C'est le premier flirt... le début de la romance.

Dès 18 ans et durant quelques années, ils fréquentent tous les deux la jeunesse de Flohimont mais aussi les fêtes et bals du village de chaque côté de la frontière.

Lors du Noël 1969, nos tourtereaux profitent du réveillon pour fêter leurs fiançailles. C'est un beau cadeau du Père Noël sous le sapin !

En 1970, à l'âge de 24 ans, Mireille et Jeannot convolent en justes noces. Initialement, le mariage devait se dérouler au mois de mai mais il fut un peu anticipé en mars parce que Mireille était enceinte. Jeannot avait placé ses billes !

Le mariage

La cérémonie civile se déroule ici même, à la mairie de Fromelennes sous l'égide du maire de l'époque, Jean Vigneron et la cérémonie religieuse en l'église Saint-Laurent de Fromelennes.

Notre couple du jour a 2 enfants, Vincent, né en 1970 qui habite Givet, et Séverine, née en 1971, qui habite Felenne. Ils leur ont donné 3 petits-enfants, Hugo (22 ans), Pauline (22 ans) et Louise (16 ans) qui font tous les 3 la joie des grands-parents.



Noces de diamant de Claudette et Michel Goubet

Rendez-vous avait été pris le samedi 30 mai 2020 en mairie pour que Michel et Claudette GOUBET puissent revenir devant M. Le Maire pour renouveler leurs échanges et consentement qu'ils s'étaient donné 60 ans plus tôt, le 30 avril 1960 exactement.

Ils se réjouissaient de faire une grande fête avec toute la famille nombreuse, éparpillée aux 4 coins du pays.

Hélas, le confinement a réduit à néant toutes leurs réjouissances et la mort dans l'âme, ils avaient dû tout annuler.

Mais puisque la vie continue, M. Le Maire s'est rendu par surprise chez Claudette et Michel, le **30 avril 2020** en fin d'après midi avec une corbeille contenant une bouteille de champagne et

deux verres, ainsi qu'un bouquet de fleurs que Sophie DEJEMBE, notre secrétaire de mairie, était parvenue à trouver.

Les distances sociales ont été respectées, bien entendu et ils se sont quittés en promettant de faire une cérémonie des noces d'or en règle avec toute la famille, l'année prochaine.

“Ce sont de vieilles connaissances et je pense que cela leur a fait plaisir, à moi aussi d'ailleurs”

précisera Pascal GILLAUX.



Le rendez vous est pris...

La commémoration du 8 mai



« Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête. » Ces mots du Président de la République se sont trouvés vérifiés à Fromelennes lors de la commémoration du 75^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Pascal GILLAUX, notre Maire, en compagnie de Bernard DALOZ, Président de l'Harmonie, Jean Luc GOURY au clairon et de Monsieur René GOUBET, porte-drapeau et ancien combattant, a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts.

Confinement oblige, cette commémoration fut limitée en nombre de participants.

« C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos

balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme

et reconquérir notre liberté. » a rappelé Monsieur le Maire lors de la lecture du discours du Président de la République devant le monument.



18 Juin 1940 – 18 Juin 2020

Cette année est également marquée par le quatre-vingtième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. Cette célébration ne pouvant se dérouler normalement avec les restrictions que nous connaissons avec la crise sanitaire, une commémoration a tout de même eu lieu au monument Martin-Rivir et au monument aux morts avec dépôt de gerbes.



Cette commémoration, toujours limitée en nombre, s'est déroulée en présence de notre Maire, de quelques adjoints nouvellement élus et

de Monsieur René GOUBET. Cinq musiciens de l'harmonie étaient également présents pour l'hymne National et pour jouer les différentes sonneries.

Devant le monument aux morts, Pascal GILLAUX a relu l'appel du Général de Gaulle à résister contre l'ennemi. Ce texte avait une résonance particulière avec la situation que nous vivons actuellement.

Pour finir sur une touche d'humour, nous ne pourrions pas dire que cet anniversaire n'a pas été arrosé puisqu'une pluie d'orage s'est invitée durant la cérémonie.





Fête de la Musique

Pour un musicien, que serait le 21 juin sans la fête de la musique. Et pourtant, cette année, cela a bien failli se produire.

Au vu de la situation sanitaire dans le département, le Préfet des Ardennes a autorisé la fête de la musique sous certaines conditions. Notre harmonie ne pouvait pas passer à côté de cet événement.

Depuis le début du confinement, les répétitions ont cessé. À ce jour, elles n'ont toujours pas repris.

C'est pourquoi, les musiciens de l'harmonie ont répondu présents, d'une part pour se retrouver ensemble et

d'autre part pour repartager un moment musical avec les instruments. Sur la place face à l'église, ils nous ont proposé un programme musical varié allant des morceaux de défilé aux morceaux plus festifs comme le « Mamma Mia » du groupe ABBA, en passant par le « Bella Ciao » ou le « Méditerranée ».

La joie et le plaisir des musiciens nous ont fait oublier les quelques canards qui se sont échappés des instruments (la saison de chasse approche...). Cette aubade a ravi les personnes venues écouter l'Harmonie.

Après un peu plus d'une heure de concert, les instruments se sont de

nouveaux en attendant la reprise des répétitions, le plus tôt possible...



ALSH été

Durant la période estivale, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), plus communément appelé Centre aéré, a ouvert ses portes pour la période du 4 juillet au 14 août 2020.

Son fonctionnement est confié au Centre Socioculturel l'Alliance depuis maintenant de nombreuses années.

M. MICHEL Arnaud, en qualité de Directeur et M^{me} SAUVAT Sandrine, en qualité d'animatrice sont chargés d'accueillir les 12 enfants inscrits, en après-midi, de 13 h 30 à 17 h 30, durant le mois de juillet.

Pour le mois d'août l'encadrement sera confié à



Messieurs Arnaud Michel et Benjamin LEROUX.

La salle du Richat, ainsi que, occasionnellement, la salle de la manufacture accueilleront donc notre centre aéré durant 6 semaines pour de nombreuses activités.

Des grands jeux extérieurs et intérieurs sont programmés, pour le plus grand plaisir des enfants.

Le programme est toujours aussi varié et préparé

minutieusement par les animateurs !!! Ateliers culinaires, travaux manuels.

Des sorties sont également programmées pour varier les plaisirs. Ainsi, les enfants pourront aussi s'amuser sur le domaine de Chevetogne, faire la visite guidée du fort de Charlemont ainsi que la croisière sur le Charlemagne.

Ils pourront avoir des sensations fortes grâce au parcours en hauteur de Terraltitude.

Ces 6 semaines auront, sans aucun doute, un parfum de pur bonheur pour les enfants!!!

Manifestations à venir

Comme vous avez pu le lire tout au long de ce Fromelennes Infos, la situation sanitaire et les impositions gouvernementales ne nous permettent pas, à ce jour, de vous donner un calendrier des manifestations à venir au sein de notre commune.

La fête du village se fera-t-elle ? Pourrons-nous de nouveau louer la salle du

Richat pour des repas, concerts... ? Quelles seront les conditions à mettre en œuvre pour tel ou tel événement ?

Ces questions restent malheureusement, à ce jour, sans réponse mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés via le site internet www.fromelennes.fr ou via le panneau lumineux.



Nous souhaitons de bonnes vacances pour ceux qui ne sont pas encore partis et une bonne reprise pour les autres.





GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15

MAIRIE de FROMELENNES

Tél.: 03 24 42 00 14
Fax: 03 24 42 37 56
fromelennes@wanadoo.fr
www.fromelennes.fr

Horaires d'ouverture au public:

Du lundi au jeudi
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Le vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30
Le samedi de 10h00 à 12h00